

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
(ANAQ-SUP)

RAPPORT D'ÉVALUATION DU DIPLÔME POST BAC DE  
DOCTEUR EN MEDECINE DE L'INSTITUT PRIVÉ DE  
FORMATION ET DE RECHERCHES MÉDICALES DE DAKAR  
(IPFORMED)

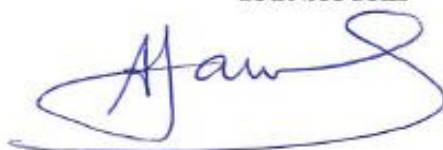
**ÉQUIPE D'ÉVALUATEURS :**

PRÉSIDENT : Pr. Abdoulaye SAMB (Académique)

MEMBRE : Pr. Cheickna SYLLA (Académique)

MEMBRE : Pr. Papa NDIAYE (Académique)

**SIGNATURE**



**JUILLET 2019**

## **Sigles et abréviations**

ANAQ-Sup : Autorité National d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur

BCG : Biologie Cytologie Génétique

CA : Conseil d'administration

CAMES : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur

CCS : Comité consultatif spécialisé

CIAQ : Cellule Interne d'Assurance Qualité

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CES : Certificat d'études spéciales

CDD : Conseil de discipline

CM : Cours magistral

SAL : Service administratif et logistique

CV : Curriculum Vitae

DES : Diplôme d'études spéciales

DGES : Direction générale de l'enseignement supérieur

FMPO : Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie

FST : Faculté des Sciences et Techniques

IPFORMED-IMSD : Institut Privé de Formation et de Recherches Médicales - Institut de Médecine Samba DIALLO

IRESEF : Institut de recherche en santé, de surveillance épidémiologique et de formation

LAFPT : Liste d'Aptitude aux Fonctions de Professeur Titulaire

LAFMA : Liste d'Aptitude aux Fonctions de Maitre-assistant

LMD : Licence Master Doctorat

MESRI : Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

OOAS : Organisation Ouest Africaine de la Santé

SRH : Service Ressources Humaines

SHS : Sciences Humaines et sociales

SMQ : Système de management de la qualité

VDN : Voie de dégagement Nord

PATS : Personnel Administratif, Technique et de Service

PER : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche

PV : Procès-verbal

TD : Travaux dirigés

TP : Travaux pratiques

UE : Unité d'Enseignement

UB : Université de Bangui

UCAD : Université Cheikh Anta DIOP de Dakar

UC : Université du Canada (trois rivières)

U E C : Université Evangélique (Cameroun)

UPB : Université de Parakou Bénin

UPC : Université public du Cameroun

UEIN : Université El Hadji Ibrahima NIASSE - Ecole de Médecine Saint Christopher Iba Mar

DIOP

USSD : Université des Sciences de la Sante de Dakar

## TABLE DES MATIERES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Sigles et abréviations .....</b>  | <b>2</b>  |
| <b>Introduction.....</b>   | <b>5</b>  |
| <b>1. Présentation de l'EPES et du programme évalué.....</b>   | <b>5</b>  |
| <b>2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....</b>   | <b>6</b>  |
| <b>3. Description de la visite de terrain.....</b>   | <b>6</b>  |
| <b>4. Appréciation du programme au regard des standards de<br/>qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programme) .....</b> | <b>7</b>  |
| <b>5. Points forts du programme .....</b>  | <b>28</b> |
| <b>6. Points faibles du programme .....</b>  | <b>30</b> |
| <b>7. Appréciations générales du programme.....</b>  | <b>30</b> |
| <b>8. Recommandations à l'Etablissement .....</b>  | <b>30</b> |
| <b>9. Recommandations à l'ANAQ.....</b>  | <b>31</b> |
| <b>10. Proposition d'avis.....</b>   | <b>31</b> |

## **Introduction**

L'Institut Privé de Formation et de Recherches Médicales de Dakar-Institut de Médecine Samba DIALLO (IPFORMED-IMSD), après l'agrément définitif obtenu le 05 Février 2016 sous le n°0092/AG/MESUCUR/DES/DFS du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur, a soumis à l'accréditation de l'ANAQ-Sup son Diplôme post baccalauréat de Docteur en Médecine.

C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) a désigné l'équipe d'experts composée des Professeurs Abdoulaye Samb, Cheickna SYLLA et Papa NDIAYE pour conduire l'évaluation externe du programme de formation du Diplôme post baccalauréat de Docteur en Médecine.

### **1. Présentation de l'EPES et du programme évalué**

Le Ministère de l'Enseignement supérieur a délivré une autorisation d'ouverture d'une école privée d'Enseignement Supérieur sous le N° 0092/AG/MESUCUR/DES/DFS le 17 septembre 2009 en conformité avec la politique gouvernementale en la matière.

Le 26 Février 2016, l'IPFORMED devenu IPFORMED-IMSD, a obtenu, après une évaluation institutionnelle conduite par l'ANAQ-Sup, l'agrément définitif du Ministère chargé de l'Enseignement supérieur sous le N°0092/AG/MESUCUR/DES/DFS. L'IPFORMED-IMSD est un établissement privé d'enseignement supérieur laïque, apolitique, ayant une personnalité juridique de type SARL sis sur la VDN Ouest à Sacré cœur III, lot N°181 Dakar. Il dispose d'un corps professoral composé de Médecins et Scientifiques, enseignants provenant pour la plupart de la Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odontologie et de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il dispose également d'un personnel administratif, technique et de service.

L'IPFORMED est administré par un conseil académique et pédagogique avec deux commissions, celle de la recherche et celle de la formation et de la vie universitaire. Le conseil académique est une instance consultative. Les locaux qui abritent l'administration et les activités pédagogiques sont au niveau de deux sites au niveau de la VDN.

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport est un document de 185 pages comprenant trois parties. La première partie fait une description de l'Institut, la deuxième est consacrée à l'exposé et à l'analyse des différents standards du référentiel d'évaluation de programme de médecine de l'ANAQ-Sup et la troisième partie est consacrée aux annexes.

Tous les standards ont été renseignés. Le rapport s'est intéressé aux points forts et aux points faibles du programme et a fait une appréciation globale du programme de doctorat en médecine. C'est un document bien écrit et facile à lire.

## **3. Description de la visite de terrain**

### **3.1 Organisation et déroulement de la visite**

Les experts ont été accueillis par l'équipe décanale le Vendredi 19 Juillet 2019 à l'entrée de l'IPFORMED Résidence Léna DIALLO ; Sacré-Cœur III/VDN/Ouest Lot N°181 à 8h15 et installés à la salle de conférence située au 1<sup>er</sup> étage pour une rencontre avec les responsables de l'IPFORMED. A 8h30, après les présentations d'usage, l'agenda de la visite a été validé et les travaux ont démarré par les entretiens avec l'équipe de direction (voir feuille de présence). Le Professeur Mamadou Ndoye, Doyen de l'IPFORMED, sur demande du Professeur Habib Samb, Gérant de l'Institut, a fait une brève description de l'établissement, de ses organes de gestion administrative et académique, en insistant sur la mission et les valeurs de l'institut. L'équipe de direction a ensuite développé ses arguments face aux questions des évaluateurs externes. Plusieurs séries d'entretiens avec des membres du personnel administratif technique et de service (PATS), des étudiants triés au hasard et enfin des enseignants, se sont déroulées dans une bonne atmosphère et sans occulter aucune question (Voir feuilles de présence). La visite guidée a permis de constater que l'Institut a très sensiblement augmenté ses capacités d'accueil avec la location de deux niveaux d'un immeuble situé sur la VDN abritant des salles de cours et de travaux pratiques. L'accès aux salles est réglementé par un dispositif de pointage permettant l'identification des étudiants et des enseignants. Un projet de construction en cours de nouvelles infrastructures pédagogiques appartenant à l'institut a pu être visité avec la possibilité de plateaux permettant d'accueillir plus d'étudiants dans de meilleures conditions. La réception de ces infrastructures pédagogiques en construction est programmée au mois d'octobre 2019.

### **3.2 Appréciation globale de la visite.**

La visite du chantier d'édification des infrastructures pédagogiques a été un temps fort de notre mission. Le site est situé sur la VDN, pas très loin des locaux abritant l'administration de l'institut. Ils sont à l'édification du deuxième niveau du bâtiment qui en compte trois et le chef de chantier a donné des assurances pour la livraison de l'infrastructure au mois d'octobre 2019. Nous avons ensuite visité le bâtiment en location où se déroulent les activités pédagogiques. Il s'agit de deux niveaux d'un immeuble situé sur la VDN où se déroulent les enseignements (cours théorique et travaux pratiques), et où se situent la bibliothèque physique et numérique ainsi que d'autres structures (cafeteria, bureaux d'enseignants.).

Il en ressort une structuration correcte des infrastructures disponibles pour les activités pédagogiques développées.

## **4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programme)**

### **Champ d'évaluation 1 : Objectifs et missions de l'institution**

#### **Standard 1.01 : L'institution (établissement de santé) a défini ses missions et objectifs**

La formation et la recherche pour la santé font partie des missions et des objectifs de l'Institut comme décrit dans le plan stratégique 2018 – 2022. Les missions de l'IPFORMED sont clairement définies abordant plusieurs domaines d'expertises allant de la formation initiale et continue dans le domaine de la santé à la recherche scientifique et technique en santé ainsi que la valorisation de ses résultats. La préparation des étudiants aux concours et spécialisations tout comme la préparation des enseignants aux concours du CAMES y est précisée. Le service à la communauté fait partie de ses missions et une volonté de développer coopérations nationale et internationale est mentionnée.

Les principaux objectifs de l'Institut sont d'assurer la formation de médecins généralistes répondants aux normes de l'OMS, d'élargir l'offre de formation à d'autres filières des sciences de la santé, d'étendre l'offre de formation aux spécialistes et aux professionnels de santé et de contribuer à l'amélioration de la prise en charge de la santé des populations au Sénégal en particulier.

Les éléments de preuve dont le plan stratégique ont été examinés.

## Standard 1.01 ATTEINT

**Standard 1.02 : L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).**

- Les besoins de la société et de la population en matière de santé sont pris en compte dans la formation et dans la recherche et mentionnés dans le plan stratégique 2018-2022 de l'institut. Un certain engagement en responsabilité sociale de l'institut envers les populations avoisinantes et des actions en santé communautaire menées par les étudiants ont été constatés, et doivent être encouragés et davantage structurés.
- Les valeurs fondamentales universelles sont respectées par le programme. L'Institut s'est doté, à cet effet, d'un Code d'éthique et de déontologie et en vérifie l'application. L'Institut garantit la qualité éthique des études et des stages en accord avec la formation médicale et assure le respect de la dignité et le consentement des personnes malades se prêtant à l'enseignement, aux soins et à la recherche.
- Le système national de santé établi par les autorités du ministère en charge de la santé est connu par l'institut, et est intégré dans la politique de formation et porté par des enseignants connaissant parfaitement le système.

Les éléments de preuve ont été consultés, parmi lesquels le plan stratégique, des procès-verbaux de réunion, chartes.

## Standard 1.02 ATTEINT



## **Champ d'évaluation 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études**

### **Standard 2.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé.**

Le programme d'études est régulièrement dispensé depuis 2009 et a vu la sortie d'une promotion de Docteurs en Médecine en 2018. Le programme a été ajusté aux exigences du système LMD dès son adoption par le Sénégal.

Nous avons consulté les PV de délibération de soutenance de thèse de doctorat en médecine, le livret de l'étudiant et l'annuaire statistique.

**Standard 2.01 ATTEINT**

### **Standard 2.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.**

Le programme d'études possède des objectifs de formation ou d'apprentissage. Les objectifs de formation sont explicitement formulés et déterminent les connaissances, savoir-faire et aptitudes requises. Ils sont connus par les enseignants et les étudiants et correspondent aux contenus des cours. Ceci a pu être vérifié dans le plan stratégique, le guide de l'étudiant, les syllabi consultés, l'organisation des enseignements et entretiens avec les étudiants.

**Standard 2.02 ATTEINT**

### **Standard 2.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.**

Le programme maintient des liens étroits avec le milieu professionnel par des moyens tels que la mise en place d'un comité conseil pour l'aider à ajuster sa formation aux besoins des populations et des structures de santé et l'inclusion de stages dans le cursus de formation. Des conventions entre IPFORMED-IMSD et les structures de santé existent et permettent aux apprenants d'effectuer des stages facilitant leur insertion rapide dans le milieu professionnel.

Les conventions signées par l'Institut avec plusieurs structures de santé à Dakar et dans les régions ont été consultées. La supervision et le suivi des stages sont placés sous l'autorité du

Doyen et assurés par une équipe d'enseignants composée des assistants de l'Institut. Le carnet de stage permet un suivi de l'étudiant pendant toute la durée de ses études.

Les conventions signées avec les différentes structures de formation, les comptes rendus des réunions avec les structures de santé, les rapports des superviseurs et la liste des lieux de stage ont été examinés.

**Standard 2.03 ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 3 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.**

Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles de l'IPFORMED-IMSD sont déterminés dans son manuel de procédures administratives, financières et comptables, et communiqués à toutes les personnes concernées. Les responsabilités, l'autorité et les relations des personnes qui ont une incidence sur la qualité des prestations de l'Institut sont décrites dans ce manuel. Le management de l'IPFORMED-IMSD est assuré par les principaux organes suivants :

- Le Conseil d'administration (CA), composé de l'ensemble des actionnaires, du Gérant (PCA), du Doyen, du Vice-doyen-Coordonnateur général des enseignements, de la recherche et de l'innovation pédagogique, des Vices-Doyens chargé des différents cycles d'études, est l'organe suprême de l'Institut. Il détermine la politique de l'établissement. A ce titre, Il délibère sur toutes les questions relatives à la vie de l'Institut. Il se réunit deux fois l'an en session ordinaire ;
- Le Conseil restreint, présidé par le Gérant peut, entre les réunions du Conseil d'administration de l'Institut, se réunir et délibérer sur toute question relative au fonctionnement de l'Institut sur proposition du Gérant. Il se réunit au moins deux fois l'an ;
- La Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ) est dirigée par un responsable chargé de mettre en œuvre, d'entretenir, d'améliorer et de vérifier les processus du système

qualité, sensibiliser le personnel aux souhaits des étudiants et partenaires et développer l'esprit qualité. Le Responsable de la cellule interne d'assurance qualité assure le management de la qualité de l'Institut. ;

- La Gérance, est sous l'autorité du Gérant nommé par le Conseil d'Administration. Il est chargé de mettre en œuvre la politique définie par le Conseil d'Administration. Le gérant est la personne morale de l'Institut et le représente dans les actions de justice, en particulier.
- Le Décanat, dirigé par le Doyen nommé par le Conseil d'Administration sur proposition du Gérant. Il coordonne toutes les activités pédagogiques des différentes filières. En accord avec le Gérant, il conclue les accords et les conventions avec les Institutions Universitaires et les structures de santé au Sénégal et à l'Etranger ;
- Le Délégué aux finances, nommé par le Gérant, il supervise les opérations comptables, assure le suivi budgétaire et les transactions bancaires sous l'autorité du Gérant ;
- Le Délégué aux affaires administratives : nommé par le Gérant, il est chargé du suivi e la construction des nouveaux locaux de l'IPFORMED-IMSD ;
- Le Conseil académique et pédagogique, présidé par le Doyen, est consulté par le Conseil d'Administration sur les questions relatives à la recherche, à la formation et à la vie universitaire. Il regroupe les représentants de deux commissions : la commission de la recherche et la commission de la formation et de la vie universitaire. Il se réunit, sur convocation du Doyen, au moins deux fois l'an ;
- Le Conseil de discipline (CDD) a pour rôle de statuer sur les questions relevant de fraudes aux évaluations, tricherie, conduite irrespectueuse ou inconvenante. Il peut prendre ou proposer des sanctions à l'endroit de l'étudiant incriminé conformément à la réglementation en vigueur. Il est composé du Doyen, des Vices-Doyens, du Coordonnateur des cours, du Chef de Service Administratif et Logistique représentant les PATS, du Chef de la scolarité, d'un enseignant (s'il s'agit d'une fraude ou tricherie à l'examen, ce sera l'enseignant responsable de l'épreuve), du représentant des étudiants

et de l'étudiant mis en cause ;

- Le service administratif et logistique (SAL) gère les affaires administratives et le patrimoine de l'Institut ;
- Le Service des ressources humaines (RH), dirigé par un responsable nommé par le Gérant. Il administre les personnels administratifs, techniques et de service, ainsi que le personnel enseignant permanent ;
- Le service de la Scolarité qui gère l'admission des nouveaux bacheliers et les dossiers des étudiants. Il élabore le découpage de l'année universitaire, les emplois du temps, le planning des évaluations, des stages, des délibérations et des soutenances de thèses en rapport avec le décanat. Il prépare les relevés de notes, les attestations et diplômes à l'intention du Doyen et du CSAL.

Manuel de procédures, actes de nominations et procès-verbaux de délibération des différentes instances ont été consultés.

### **Standard 3.01 ATTEINT**

**Standard 3.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) contribue activement à la conception, au développement et à l'assurance qualité du programme d'études. Il est représenté au Conseil académique et pédagogique, et de ce fait, participe aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme d'études et des activités de recherche.

Les étudiants sont représentés dans les réunions (conseil académique et pédagogique, commission formation et commission recherche) où sont traitées les questions pédagogiques. Ils évaluent les enseignements reçus et donnent leur avis sur le système d'étude à travers des questionnaires mis à leur disposition par le Décanat de l'Institut.

Les procès-verbaux, les fiches d'évaluation des enseignements, les enquêtes auprès des

enseignants, des étudiants et du personnel administratif ont été analysés.

### **Standard 3.02 ATTEINT**

**Standard 3.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin de revoir et d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

La qualité du programme d'études est assurée à l'aide de mesures d'assurance qualité. Les responsabilités liées à la mise en œuvre de ces mesures sont établies. La qualité du programme d'études de l'Institut est assurée à l'aide de quatre outils : le Manuel de qualité, la cellule interne d'assurance qualité, la grille d'évaluation des enseignements par les étudiants et le cahier de textes. Le Manuel de qualité décrit le système de management de la qualité (SMQ) mis en œuvre dans l'Institut. La gestion opérationnelle du système de management de la qualité (SMQ) est réalisée conformément à l'organigramme de l'Institut

Les principaux résultats des évaluations sont communiqués, discutés et exploités en vue d'apporter des améliorations au programme d'études. L'évaluation des enseignements par les étudiants est réalisée à travers une grille d'évaluation mise à leur disposition par le Décanat de l'Institut. L'évaluation est anonyme. Les résultats des évaluations des enseignements par les étudiants sont communiqués, discutés lors des réunions (Décanat, Conseil académique et pédagogique) et exploités par le Décanat de l'Institut en vue d'apporter des améliorations au programme de formation de l'Institut.

### **Standard 3.03 ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 4 : curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 4.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

La maquette est structurée selon les normes du système LMD et conformément aux dispositions réglementaires nationales. Elle tient compte des développements internationaux (CEDEAO, OOAS). La durée des études médicales est de 8 ans soit 16 semestres répartis en trois (3) cycles de Licence Master et Doctorat.

Les stages hospitaliers concernent des stages de soins infirmiers, de sémiologie (médicale et chirurgicale), pathologie (Médecine, Chirurgie, Maladies infectieuses, Obstétrique-gynécologie, Pédiatrie), des stages internés de Médecine et spécialités, Chirurgie et spécialités et le stage rural. Les crédits alloués aux stages devraient être progressivement croissants de la Licence au Doctorat.

Les unités d'enseignement proposées ont toutes des plans de cours ou des syllabi et sont ajustées les unes aux autres, tant sur le plan de leurs contenus que du point de vue organisationnel. Les syllabi sont mis à la disposition des étudiants. Le cours dispensé est consigné dans un cahier de textes qui décrit les activités journalières propres à chaque amphithéâtre.

**Standard 4.01 ATTEINT**

**Standard 4.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

L'offre d'études permet l'acquisition des principaux concepts et méthodes de la spécialité et inclut dans la mesure du possible des sujets interdisciplinaires. La qualité de l'offre correspond, pour le domaine considéré, aux standards reconnus sur le plan international.

- Le curriculum comprend des activités explicitement destinées à préparer les étudiants à s'insérer dans le marché du travail. Une unité d'enseignement consacrée au management des services de santé et à l'entrepreneuriat est proposée au 12ème semestre.
- Les stages dans les structures de santé: offrent à l'étudiant un contact privilégié avec le milieu professionnel auquel il se destine et lui permettent d'en apprécier les spécificités et d'acquérir des aptitudes et des attitudes nécessaires pour fournir les prestations requises dans le domaine de la médecine. Les stages en milieu de travail sont organisés et encadrés. Des référents/ Maîtres de stage/ encadreurs sont désignés. Les visites de terrain sont effectuées par les encadreurs. La liste des structures de stage agréées est disponible. Les stages dans le parcours de formation embrassent les domaines de la formation initiale en médecine. La répartition des stages est la suivante :
  - Semestres 3 à 4 (L2), Stage de soins infirmiers : 3 jours/semaine ; volume horaire de 60h
  - Semestres 5 à 6 (L3), Stage de sémiologie (240h), Médecine 4 mois, Chirurgie, 4 mois
  - Semestres 7 à 8 (M1), Stage de pathologie 7-8 mois ;
  - Semestres 9 à 10 (M2), Stage de Gynéco-Obstétrique et Pédiatrie, 8 mois ;
  - Semestres 11 à 12 (D1), Stages internés en Médecine interne et spécialités médicales et en pédiatrie, 8 mois ;
  - Semestres 13 à 14 (D2), Stages internés en Chirurgie générale et spécialités chirurgicales, Gynécologie-Obstétrique, 8 mois ;
  - Semestres 15 à 16 (D3), Stage rural de 4 mois

Les stages en milieu rural sont organisés et encadrés. Des référents ou maitres de stage (encadreurs) sont désignés. Les visites de terrain sont effectuées par les encadreurs. Un rapport est fourni par l'étudiant à la fin du stage.

La supervision des stages cliniques est assurée par les Assistants qui effectuent, selon un

calendrier hebdomadaire, des visites dans les lieux de stage afin de vérifier la présence des étudiants, leur intégration et leur participation effective et d'échanger avec le responsable du stage ou le répondant.

A la fin du stage, un rapport de validation du stage est fait et transmis à l'Institut. Chaque fois que le stage est invalidé, l'étudiant est appelé à le reprendre pendant les vacances, sous peine de redoubler l'année quel que soit le nombre de crédits obtenus.

- Les méthodes d'enseignement permettent d'atteindre les buts de formation fixés. Les méthodes d'enseignement choisies sont adaptées aux contenus transmis et motivent les étudiants à apprendre de façon autonome et responsable. Les différents modes d'apprentissage sont pris en compte par la diversité des méthodes d'enseignement. Cinq types d'enseignements sont assurés :
  - Les cours magistraux (CM) en présentiel sont à la base de l'enseignement et réunissent l'ensemble des étudiants ;
  - Les travaux dirigés (TD) illustrent et complètent le cours par des exercices d'application. La participation active des étudiants, réunis en groupes, y est essentielle, en particulier sous la forme de présentations orales ou de commentaires de documents ;
  - Les travaux pratiques (TP) permettent d'offrir dans certains enseignements le lien entre théorie et application.
  - L'enseignement en ligne ou E-learning permet l'enregistrement et la diffusion des cours en ligne par les enseignants et leur téléchargement par les étudiants. Des questions-réponses ainsi que des exercices peuvent être pris en charge par ce système.
- Le temps effectivement consacré par les étudiant (e) s à leurs activités d'études concorde dans avec celui prévu par la maquette. La formation est organisée en unités d'enseignement (UE). Chaque UE contient un ou plusieurs éléments constitutifs (EC). Des crédits sont affectés aux UE et sont répartis par points entiers. Le crédit équivaut, conformément à l'article 3 de la loi n° 2011-05 du 30 mars 2011, à vingt (20) heures de travail. Ces heures sont réparties en temps de présence aux enseignements et en temps



de travail personnel de l'étudiant. Le temps de travail personnel de l'étudiant est compris entre 6 et 10h.

- Les résultats issus de la recherche en cours sont régulièrement intégrés dans le curriculum.
- L'auto-évaluation des étudiants est le processus par lequel l'étudiant évalue ses propres progrès en matière de connaissances et de compétences. Pour aider les étudiants à déterminer le stade actuel de leur apprentissage et le stade qu'ils souhaitent atteindre, les enseignants:
  - organisent des activités cliniques au sein de l'Institut (exposés, présentations de malades, simulations) ;
  - mettent à la disposition des étudiants des copies-types pour appuyer leur compréhension et leur permettre de comparer leur propre travail par rapport aux copies-types ;
  - proposent aux étudiants de fournir une réflexion sur des thèmes qui ont été présentés et discutés en amphi;
  - mettent à la disposition des étudiants des sujets d'examen avec les grilles d'évaluation pour leur permettre, d'une part, de mener une réflexion sur les sujets et d'autre part, d'évaluer eux-mêmes leurs points forts et leurs points faibles à l'aide des corrections faites par les enseignants ;
  - organisent des séances de préparation aux évaluations (exercices de QCM, de QROC, etc.).
- L'évaluation continue des étudiants, de même que les examens, sont adaptés aux objectifs de formation et à l'enseignement. Les étudiants sont périodiquement informés des résultats obtenus dans les évaluations continues ainsi qu'aux examens. L'institut est en train de développer une plateforme de gestion administrative, pédagogique et financière.

Le contrôle des connaissances est organisé dans le cadre des unités d'enseignement. Il comporte des contrôles continus et/ou des examens terminaux. Les notes des contrôles continus comptent pour 40% de la note finale de la matière, tandis que les notes des examens terminaux comptent pour 60%. Le contrôle des connaissances repose sur des

épreuves écrites, pratiques et/ou orales.

Le stage doit faire l'objet d'un rapport écrit. Les modalités et conditions d'évaluation du stage sont fixées par le Doyen en relation avec le Conseil académique et pédagogique et explicitement communiquées aux étudiants. L'examen terminal se déroule à la fin de chaque semestre. A la fin de chaque semestre, une session d'examen est organisée pour tous les EC et les résultats sont affichés après délibération. Si le semestre n'est pas validé, une session de rattrapage est organisée dans un délai minimum de sept jours après la publication des résultats du semestre.

L'étudiant doit se présenter à la session de rattrapage des EC dont la moyenne des notes est inférieure à 10/20, au sein des UE non acquises. L'étudiant qui ne se présente pas à l'une des épreuves de la session de rattrapage est noté « absent » et ne peut valider son semestre. Ne sont autorisés à participer aux épreuves du contrôle continu et aux épreuves de l'examen terminal que les seuls étudiants ayant rempli les conditions de leur inscription administrative auprès des services compétents de l'Institut. Seuls peuvent se présenter aux examens, les étudiants ayant satisfait aux conditions d'assiduité aux enseignements et aux stages.

**Standard 4.02 ATTEINT**

**Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées. Elles sont consignées dans le Guide de l'étudiant et dans le Règlement des études et sont conformes aux dispositions du décret n° 2015-372 du 18 Mars 2015 fixant le régime des études du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine. Le livret de l'étudiant précise les conditions de passage et de validation des semestres. Le diplôme de Docteur en Médecine, est délivré au candidat après la soutenance d'une thèse, sur avis conforme du jury de soutenance. Est autorisé à soutenir une thèse, l'étudiant ayant validé l'ensemble des UE et des stages requis. Le logiciel de gestion académique en cours de développement devra permettre un meilleur suivi

**Standard 4.03 ATTEINT**

**Standard 4.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

Les responsables du programme disposent de statistiques exhaustives sur les taux de réussite aux unités d'enseignement. Ces taux de réussite ont été rapportés dans différents documents et tableaux de l'Institut. Bien que les taux de réussite soient bons, le programme s'efforce continuellement de les améliorer, par exemple en modifiant les charges de cours de certains enseignants, en offrant des activités pédagogiques ou un encadrement spécial aux étudiants sous forme de tutorat.

**Standard 4.04 ATTEINT**

## Champ d'évaluation 5 : Personnel Enseignant et/ou de Recherche

**Standard 5.01 :L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue pédagogique et didactique, et aussi qualifié scientifiquement.**

- Lors de la sélection et de l'engagement des enseignants, les compétences didactiques et pédagogiques et l'expérience dans l'enseignement sont prises en compte. Les enseignants possèdent des compétences dans les thèmes qu'ils enseignent. Ils sont aptes à établir des liens avec d'autres thèmes abordés au cours de l'enseignement. Les enseignants sont recrutés par trois voies :
  - par candidature spontanée de l'intéressé ;
  - sur sollicitation par l'Institut d'un enseignant universitaire ou d'un professionnel
  - par appel à candidatures.Ces procédures de recrutement sont conformes à la législation nationale et au manuel de procédures, administratives, financières et comptables.

Les compétences didactiques et les qualifications scientifiques sont prises en compte pour les nominations lors de l'examen de dossiers et des entretiens. Les principaux critères de sélection sont les diplômes et les expériences professionnelles. Seuls les candidats dont les compétences dans la discipline sont avérées sont retenus.
- La majorité des enseignants prend part à l'enseignement pour au moins la durée d'un cycle complet de formation. Cette situation est assurée par des conditions d'engagement et de travail adéquates. Une part appropriée de l'enseignement est prise en charge par des enseignants à temps plein de l'institution. A l'IPFORMED-IMSD, il y a deux catégories d'enseignants : enseignants permanents et enseignants vacataires. Les enseignants permanents sont ceux qui bénéficient d'un contrat à durée déterminée ou indéterminée. Ils sont rémunérés mensuellement. Les enseignants vacataires sont des prestataires de service payés à la tâche en fonction du volume horaire d'enseignement effectué.
- La Gérance de l'IPFORMED-IMSD, soucieuse de garantir un enseignement de qualité a fait l'option de mettre à contribution les personnes ressources de la Faculté de

Médecine de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar par la signature d'un accord-cadre avec l'UCAD. Cette option garantit la participation de ces derniers dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet pédagogique comme gage de crédibilité. Les responsabilités de la quasi-totalité des enseignements sont confiées à des enseignants de rang magistral (professeurs titulaires ou maîtres de conférences agrégés) dont l'enseignement est régulièrement évalué. Par ailleurs, 6 % du PER sont des permanents de l'Institut avec 10 enseignants permanents dont 3 assistants recrutés et le reste des vacataires. L'établissement doit faire un effort important de recrutement et de promotion d'enseignants permanents en poursuivant le processus de recrutement initié.

**Standard 5.01 ATTEINT**

**Standard 5.02 La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

- Les contrats d'engagement et/ou les cahiers des charges contiennent des indications concrètes concernant les tâches à accomplir dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, des prestations de services et de l'administration. La répartition du volume horaire est fixée dans les emplois du temps qui sont régulièrement établis et leur exécution est supervisée par le coordonnateur pédagogique. Quelques enseignants exercent des activités administratives en plus de leurs charges d'enseignement. Certains contribuent également à la recherche par l'encadrement de thèses.
- Le temps de travail effectivement consacré à l'enseignement et à la recherche correspond à celui prévu dans le contrat d'engagement/le cahier des charges. Les contrats d'engagement contiennent des indications concrètes concernant les tâches à accomplir dans les domaines de l'enseignement, des prestations de services et de l'administration.

**Standard 5.02 ATTEINT**

**Standard 5.03 La mobilité du PER est possible.**

Le programme d'études est organisé de façon à rendre possible l'échange d'enseignants avec d'autres institutions nationales et étrangères. Le PER est composé d'enseignants permanents et

d'enseignants vacataires. Le tableau ci-dessous présente la part des enseignants permanents de l'Institut et celle des enseignants vacataires.

Tableau. Part des enseignants permanents de l'institut et celle des enseignants vacataires

| Nombre total d'enseignants | Enseignants permanents (internes) | Enseignants vacataires (internes) | Ratio Permanents/ Vacataires |
|----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| 158                        | 10                                | 148                               | 6,32%                        |

Le PER provient essentiellement de la Faculté de médecine de l'UCAD. Il existe un accord de partenariat avec l'UCAD

**Standard 5.03 ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 6 : Etudiants**

### **Standard 6.01 Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les conditions d'admission dans le programme d'études sont déclarées à temps et publiées dans le Guide de l'étudiant et le site web de l'Institut. Elles sont également explicitées dans des dépliants distribués lors des foires, congrès et rencontres avec les lycéens. Elles sont affichées au Service d'accueil de l'établissement. Est autorisé à s'inscrire au premier semestre (S1) de Licence 1, le candidat pouvant justifier :

- soit d'un diplôme de baccalauréat scientifique datant de moins de 3 ans.
- soit d'un titre admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat, en application de la réglementation en vigueur. L'admission se fait par examen de dossier par un comité de sélection présidé par le Doyen et précédé ou non de tests de sélection portant sur les matières scientifiques.

Peut s'inscrire au troisième semestre(S3) de Licence 2, l'étudiant ayant validé les semestres 1 et 2. Si ces semestres ne sont pas validés, le passage conditionnel en Licence 2 est autorisé à tout étudiant ayant validé et capitalisé au moins 70% des 60 crédits de la Licence 1.

Peut s'inscrire au cinquième semestre de Licence 3 :

- l'étudiant ayant validé les semestres 1, 2, 3 et 4 ;
- l'étudiant titulaire d'un titre admis en équivalence ou en dispense en application de la réglementation en vigueur. Le passage conditionnel en Licence 3 est accordé à tout étudiant ayant validé les semestres 1 et 2 et ayant capitalisé 70% au moins des 60 crédits des semestres 3 et 4.

Pour les années suivantes, les admissions directes ne sont pas autorisées.

Ces conditions sont conformes aux dispositions du décret relatif au Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine.

Les étudiants admis au programme proviennent de plusieurs pays d'Afrique, 16 nationalités sont représentées.

Le programme attire des étudiant(e)s de différents pays. Le niveau d'acceptation des demandes par rapport aux quotas des pays est connu. L'IPFORMED- IMSD contribue ainsi à élargir l'accès aux études médicales à de nombreux étudiants africains. Le tableau ci-après donne la répartition des effectifs des étudiants en fonction de leur nationalité.

| Nationalité      | Femmes | Hommes | Total | Taux (%) |
|------------------|--------|--------|-------|----------|
| Algérie          | 1      | 2      | 3     | 1,32     |
| Bénin            | 4      | 2      | 6     | 2,64     |
| Camerounaise     | 22     | 9      | 31    | 13,66    |
| Centrafricaine   | 4      | 1      | 5     | 2,2      |
| Comorienne       | 3      | 0      | 3     | 1,32     |
| Congolaise       | 19     | 12     | 31    | 13,65    |
| Gabonaise        | 50     | 29     | 79    | 34,8     |
| Guinéenne        | 2      | 0      | 2     | 0,88     |
| Bissau guinéenne | 1      | 0      | 1     | 0,44     |
| Ivoirienne       | 3      | 1      | 4     | 1,76     |
| Malienne         | 1      | 0      | 1     | 0,44     |
| Marocaine        | 3      | 3      | 6     | 2,64     |
| Mauritaniaise    | 4      | 4      | 8     | 3,52     |
| Sénégalaise      | 20     | 14     | 34    | 14,98    |
| Tchadienne       | 0      | 5      | 5     | 2,2      |
| Togolaise        | 3      | 5      | 8     | 3,52     |
| TOTAL            | 140    | 87     | 227   | 100      |

**Standard 6.01 ATTEINT**

**Standard 6.02 L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.**

L'égalité des chances entre hommes et femmes est assurée, car aussi bien à l'admission que dans le déroulement de la formation, les étudiants bénéficient du même traitement. Les résultats d'analyses faites récemment montrent que la population estudiantine se compose en majorité de filles.

L'institut ne possède pas actuellement d'aménagements spécifiques permettant à certains étudiant(e)s en situation de handicap d'accéder sans difficulté aux infrastructures (salle de cours et TP). Le bloc pédagogique actuel est situé aux 3ème et 4ème étages et ne dispose pas encore d'ascenseur. Actuellement il n'y a pas encore dans l'effectif d'étudiant en situation de handicap définitif. Malgré tout, l'organisation est telle qu'un étudiant en situation de handicap temporaire (immobilisation plâtrée) puisse accéder en classe (disponibilité de cannes anglaises et de personnel de soutien). A noter que dans le nouvel immeuble en construction et qui ouvrira ses portes en Octobre 2019, toutes les dispositions sont prises pour accueillir d'éventuels étudiants en situation de handicap (rampes, charriots, ascenseur etc.).

**Standard 6.02 ATTEINT**

**Standard 6.03 La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

Le programme de formation est organisé selon le système LMD (Licence-Master-Doctorat) dans le cadre de l'harmonisation internationale des parcours de formation et conformément, d'une part, aux dispositions du Décret n° 2015-372 du 18 mars 2015 fixant le régime des études et des examens du diplôme d'Etat de docteur en Médecine et d'autre part, aux recommandations de l'Organisation Ouest Africaine pour la Santé (CEDEAO), ce qui devrait faciliter la mobilité nationale et internationale des étudiant(e)s.

La mobilité des étudiants n'est pas encore de mise au niveau national et international.

**Standard 6.03 NON ATTEINT**



**Standard 6.04 Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

Le programme accompagne les étudiants et veille à créer un environnement propice à l'animation scientifique et intellectuelle. Un soutien pédagogique et administratif ainsi que des conseils sont prodigués aux étudiants par le Doyen, le Coordonnateur pédagogique, les enseignants et le Service de la Scolarité dans le but de leur permettre de réaliser leurs études. Ils reçoivent également les principales informations dans le Guide de l'étudiant.

Il a été créé deux (2) comités :

- un comité d'accueil et social qui oriente les étudiants et fournit toutes les informations relatives aux démarches administratives et sociales. Il conseille et assiste les étudiants à la recherche de logement ;

- un comité de soutien pédagogique qui apporte un encadrement spécifique et personnalisé aux étudiants en difficulté par rapport aux cours.

Pour l'encadrement des stages, une équipe travaillant sous l'autorité du Doyen est chargée de la supervision et du suivi des stages dans les structures de santé. Par ailleurs, les étudiants évaluent la qualité des enseignements reçus à travers un questionnaire anonymes mis à leur disposition par l'administration. Les résultats de ces évaluations sont exploités par le décanat pour l'adaptation des enseignements.

**Standard 6.04 ATTEINT**

**Standard 6.05 Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

Le programme a mis en place un dispositif comprenant les éléments suivants qui facilitent l'insertion professionnelle des étudiants :

- la nomination d'un vice-doyen responsable du 3<sup>e</sup> cycle, chargé de relations avec le milieu du travail et de l'insertion des diplômés;

- la signature de conventions avec les structures de santé qui permet d'amorcer l'entrée dans la vie professionnelle ;

- l'introduction dans la maquette pédagogique, de cours sur l'entrepreneuriat en sixième année (D1).

Par ailleurs, l'école va mettre en place une base des données des alumni lui permettant de garder contact avec eux et de les consulter en cas d'opportunité.

### **Standard 6.05 ATTEINT**

#### **Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 7.01 Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme**

Le programme d'études dispose d'infrastructures, d'équipements et de ressources financières nécessaires à la réalisation durable de ses objectifs. La liste des infrastructures et équipements est fournie au tableau ci après.

Le programme d'études dispose de ressources financières suffisantes pour atteindre ses objectifs durant plusieurs cycles d'études conformément à l'analyse du budget.

**Tableau** : Liste des salles, du matériel et équipements administratifs et pédagogiques

| Désignation   | Nombre |
|---|--------|
| <b>Locaux pédagogiques</b>  |        |
| Salles de cours (55 à 60 étudiants)   | 05     |
| Salles de travaux pratiques (laboratoires)  | 02     |
| Salle des professeurs   | 01     |
| Bibliothèque/Informatique   | 01     |
| Bureau de l'Amicale des étudiants   | 01     |
| <b>Locaux administratifs</b>  |        |
| Bureau d'accueil et d'orientation   | 01     |
| Centre médico-social  | 01     |
| Bureau Chef service administratif et logistique   | 01     |
| Bureau du Comptable   | 01     |
| Bureau du Doyen   | 01     |
| Bureau du Gérant  | 01     |
| Bureau du Chef de service scolarité   | 01     |
| Bureau du Comptable matières  | 01     |
| Bureau du Responsable du Service des ressources humaines  | 01     |
| Bureau du Délégué financier   | 01     |
| Bureau de l'Assistant administratif et responsable Sport, culture et loisirs                          | 01     |
| Bureau du Vice Doyen, Coordonnateur des enseignements, de la recherche et de l'innovation pédagogique | 01     |
| Bureau du Délégué administratif chargé du suivi de la construction des nouveaux locaux                | 01     |
| Bureau du Coordonnateur des cours   | 01     |
| Bureau des assistants   | 01     |
| Salle de reprographie   | 01     |
| Salle des machines  | 01     |

| Matériels et équipements pédagogiques                      |                         |
|--|-------------------------|
| 2 Salles de plus de 60 étudiants, ou trouve dans chacune : |                         |
| -table-bancs + chaises                                     | 60                      |
| -vidéoprojecteurs  | 2                       |
| -système de sonorisation                                   | 1                       |
| -écran de projection                                       | 2                       |
| -tableau   | 1                       |
| -bureau + fauteuil du Professeur                           | 1                       |
| -meuble de rangement                                       | 1                       |
| -climatiseur   | 2                       |
| -Ventilateur mural   | 2                       |
| Dans les autre salles de classe, on dispose de :           |                         |
| -table-bancs + chaises                                     | 22 (M1 et M2) – 09 (D1) |
| -vidéoprojecteur   | 1                       |
| -écran de projection                                       | 1                       |
| -tableau   | 1                       |
| -bureau + fauteuil du Professeur                           | 1                       |
| -meuble de rangement                                       | 1                       |
| -climatiseur   | 1                       |
| -ventilateur mural   | 1                       |
| Autres matériels et équipements                            |                         |
| Fontaines d'eau minérale                                   | 8                       |
| Distributeur de café, de lait, de thé etc.                 | 2                       |
| Buvette-Fastfood   | 1                       |

## 5. Points forts du programme

- Le programme a été ajusté aux exigences du système LMD dès son adoption par le Sénégal ;
- Des conventions entre IPFORMED-IMSD et les structures de santé existent et permettent aux apprenants d'effectuer des stages facilitant leur insertion rapide dans le milieu professionnel ;
- La maquette est structurée selon les normes du système LMD et conformément aux dispositions réglementaires nationales ;
- Les unités d'enseignement proposées ont toutes des plans de cours ou des syllabi

et sont ajustées les unes aux autres, tant sur le plan de leurs contenus que du point de vue organisationnel ;

- **Les gouvernances administrative, pédagogique et académique** sont assurées essentiellement par des Enseignants-chercheurs de rang magistral chevronnés (dont un ancien Doyen et certains encore actifs) qui ont une expérience avérée dans ce domaine avec des relations privilégiées avec les structures universitaires et hospitalières. Ceci est d'une importance capitale pour l'implication et la gestion des Enseignants vacataires ainsi que dans l'acceptation et l'encadrement sur les lieux de stages des étudiants.
  
- **L'Institut s'est doté d'un logiciel de gestion intégré performant** permettant d'assurer :
  - une gestion efficace des étudiants, des enseignants et des finances ;
  - paiement des étudiants, retards, absences, suivi des enseignements etc...
  - une discrimination dans la délivrance des documents officiels (relevés de notes, attestation de réussite) en ne les donnant qu'à des étudiants en règle avec les finances et la bibliothèque ;
  - une gestion sécurisée des évaluations et des notes par la scolarité.
  
- **En perspective, l'immeuble en construction** va constituer, à coup sûr, un atout majeur et une étape importante dans la vision d'un Institut moderne et performant.
  
- **La qualité du PER.** Le Personnel Enseignant et de Recherche est constitué de **Professeurs** titulaires, de Maitres de conférences agrégés, de Maitres-assistants et d'Assistants appartenant à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie et à la Faculté des Sciences de l'UCAD. Toutes les UE sont coordonnées par des Professeurs titulaires ; Ils sont tous liés à IPFORMED par un contrat de prestations.
  
- **L'enseignement en ligne, E-learning**, qui vient d'être mis en en place va contribuer de façon significative à l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

## 6. Points faibles du programme

- **L'exigüité des locaux pédagogiques actuels constitue un handicap** (exemple le stockage matériel pédagogique dans des locaux non appropriés ou la proximité de borne fontaine avec les toilettes);
- **Faible proportion des enseignants-chercheurs appartenant à l'IPFORMED-IMSD.** Nombre insuffisant d'assistants permanents recrutés (Trois) mais stratégie de recrutement mise en place;
- **Insuffisance du personnel administratif, technique et de service.** Le nombre de PATS est insuffisant au vu de la taille de l'institut et du nombre d'étudiants enrôlés;
- **L'absence de maîtrise réelle des enseignants vacataires.** La majorité des Enseignants sont des vacataires appartenant à l'UCAD donc ils échappent au contrôle de l'Institut;
- **Un déficit dans la visibilité** de l'Institut au plan national et international;
- **La gestion de la sécurité est à améliorer,** les personnes interpellées ne savent pas manipuler les extincteurs.

## 7. Appréciations générales du programme

Le programme de formation de médecins à l'institut IPFORMED est bien structuré conforme aux textes réglementaires et en accord avec les visions nationale, sous régionale ou internationale de la formation des médecins. Les points faibles sont parfaitement identifiés par l'équipe dirigeante avec mise en place de stratégies visant à trouver des solutions définitives.

## 8. Recommandations à l'Etablissement

- Mettre en place un programme de développement des ressources humaines visant à augmenter rapidement le ratio des enseignants permanents de l'Institut.
- Renforcer l'effectif du PATS ;
- Nécessité d'assurer une formation permanente des personnels à la compréhension et pour l'atteinte des objectifs en assurance qualité ;
- Formaliser les programmes de mobilité interuniversitaire pour les étudiants et le

PER ;

- Multiplier les initiatives pédagogiques permettant d'améliorer les performances des étudiants (ex : mieux exploiter les grilles d'évaluation des enseignements) ;
- Acquérir de nouveaux équipements de travaux pratiques en quantité et en qualité
- Doter les salles de TP de hottes réglementaires ;
- Renforcer la bibliothèque en ouvrages ;
- Développer le volet recherche en dotant le laboratoire d'équipement et de matériel de recherche et par la mise en œuvre du projet de recherche existant ;
- Etendre l'installation d'extincteurs fonctionnels à tous les niveaux de chaque bâtiment ou évoluent des étudiants et ou du personnel ;
- Former le personnel et quelques étudiants à la manipulation des extincteurs ;
- Faire des exercices de simulation d'évacuation d'urgence ;
- Installer les bornes fontaines dans les espaces appropriés.

## **9. Recommandations à l'ANAQ**

Pour assurer formation de Médecins de qualité, il est important d'examiner régulièrement l'organisation et la mise en œuvre du programme de formation pour garantir une effectivité et une permanence des normes de qualité.

## **10. Proposition d'avis**

**ACCREDITATION RECOMMANDEE POUR LE PROGRAMME DE FORMATION AU  
DIPLOME POST BAC DE DOCTEUR DANS LA FILIERE MEDECINE DE L'INSTITUT  
PRIVE DE FORMATION ET DE RECHERCHES MEDICALES DE DAKAR (IPFORMED)**

Professeur Abdoulaye SAMB Président

Professeur Cheikhna SYLLA Membre

Professeur Papa Ndiaye Membre